

Strasbourg.eu

eurométropole



LE TÉLÉTRAVAIL à l'EUROMETROPOLE de Strasbourg

TEMPO - 22 mars 2018

1. **Éléments de contexte**
2. **Comment et avec quel calendrier ?**
3. **Pourquoi ?**
4. **Statistiques**
5. **(dé)mobilité**



23 directions / 8 000 agents-es / 250 métiers

- **300 télétravailleurs-ses** à ce jour
- **2 expérimentations** : octobre 2014 (53) et avril 2016 (92)
- **Directions volontaires** (7 en 2014 /11 en 2016) et **situation de handicap** : télétravail ouvert à tous a priori (tâches)
- **2 jours fixes maximum - domicile ou tiers lieux puis autres collectivités territoriales – antenne de l’Eurométropole - équipement informatique – forfait horaire journalier- quota 100 agents-es par an**
- **Pilotage par la Mission des temps et services innovants de l’expérimentation et au déploiement 2017 puis à partir de 2018 gestion par la Direction des ressources humaines**

Méthode

- **Projet conduit en interne en mode projet piloté par la Mission des temps et services innovants**



- **Démarche pragmatique et progressive**
- **Conditions de mise en œuvre claires et partagées**
 - ✓ supports : document préparatoire, guide pratique du télétravail, questionnaire d'auto-évaluation, fiche de suivi en télétravail....
 - ✓ grille de critères d'éligibilité
 - ✓ transparence du processus pour candidater : workflow (2018)
 - ✓ communication en continu



1^{ère} finalité : Qualité de vie au travail

Améliorations des conditions de travail des agents-es

Impact positif
(évaluation 2016)

99%

dans la vie professionnelle

72%

sur la fatigue

65%

sur le stress

Une meilleure organisation
efficacité au travail

71% prof

68% perso

- **Améliorations pour les collègues**
(bureau partagé, animation d'équipe : information, délégation, objectifs....)
- **Maintien ou retour à l'emploi**
(handicap ou santé)

2^{ème} finalité : Développement durable et objectifs environnementaux

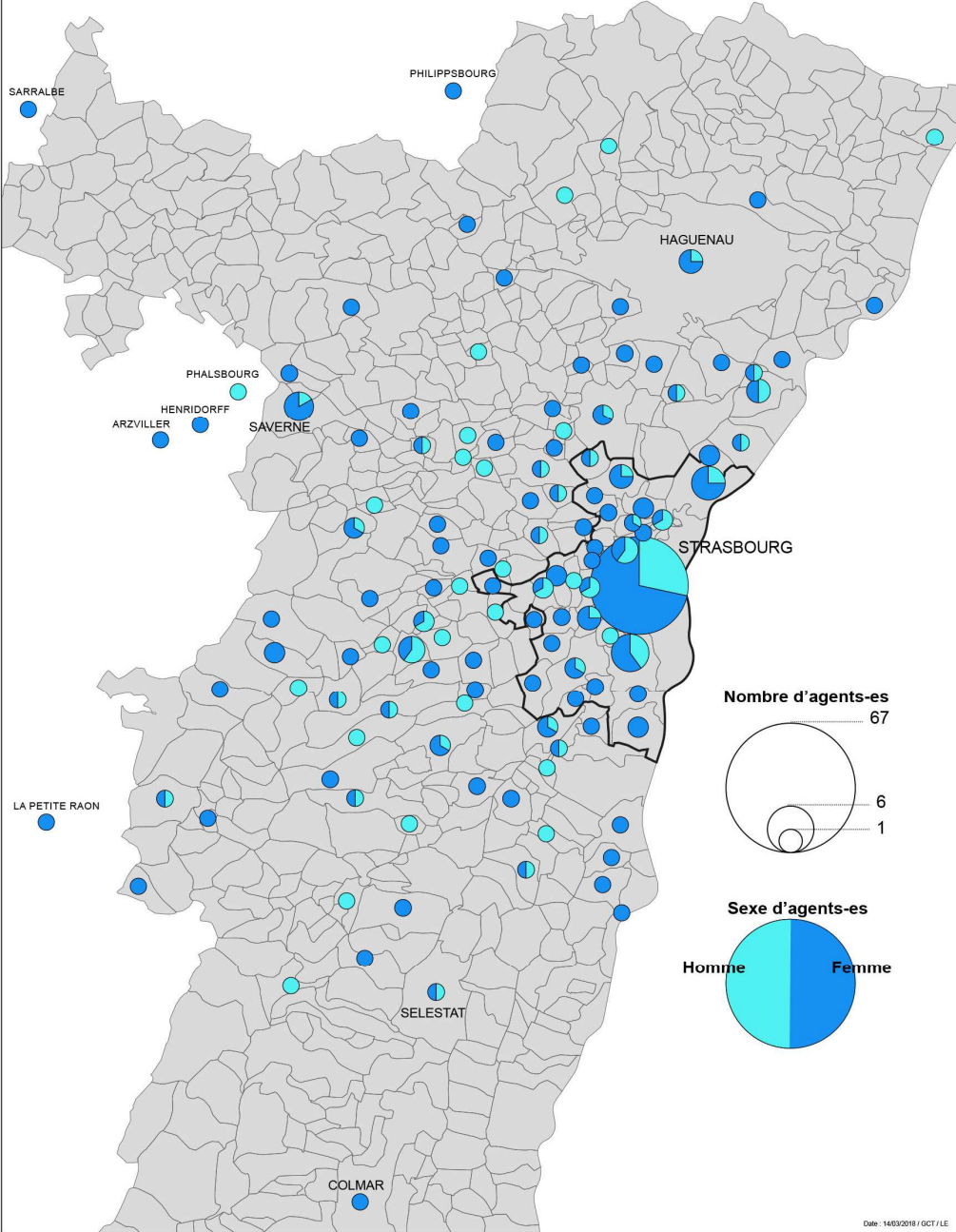
Pour l'environnement en cas de pics de pollution

Données calculées pour 32 télétravailleurs-ses motorisés – janvier 2017 (ordre de grandeur):

- baisse des gaz à effet de serre :
17 791,55 équivalent CO2
- économie en Km parcourus en voiture :
51 901 km



Communes de résidence des agents-es de l'Eurométropole qui pratiquent le télétravail en Janvier 2018

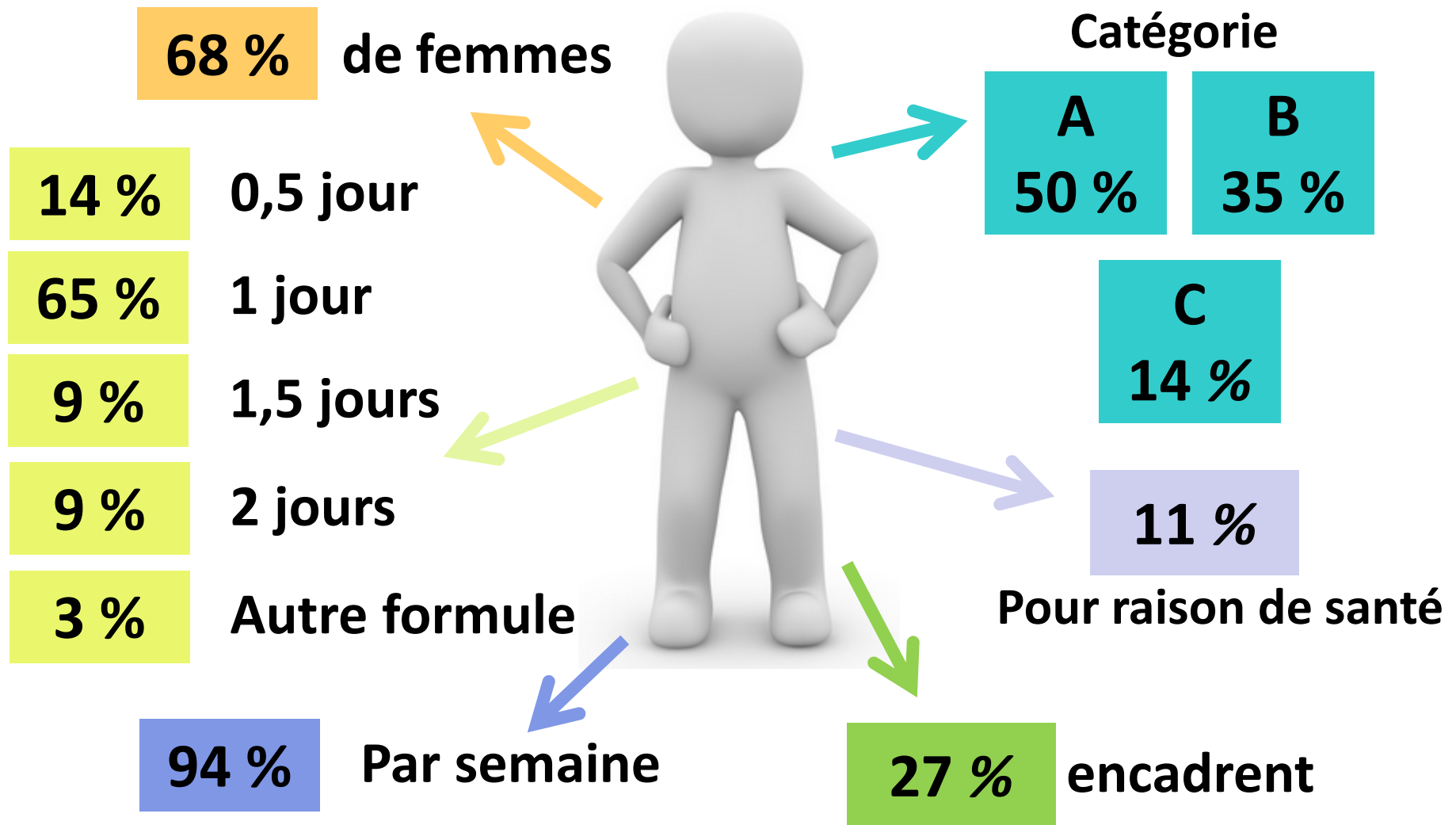


3^{ème} Finalité : Modernisation Exemplarité de la collectivité

- **Mode projet (équipe pluridisciplinaire)**
- **Renforce le management par objectifs (formation) et reconnaissance du travail réalisé**
- **Réunions à distance, tests solutions techniques**
- **Nouvelle organisation travaillée avec les partenaires sociaux**
- **Exemplarité, méthodologie présentées dans les projets de PDIE**
- **Soutien aux tiers lieux, appui à l'économie numérique et effet sur l'économie résidentielle**

4. Statistiques

300 agents-es au 1er décembre 2017 (dont 3 temporaire)



Février 2018, 300 télétravailleurs-ses pourront télétravailler de façon exceptionnelle, lors des pics de pollution

Procédure inscrite dans la délibération cadre (mars 2017)

- extension des conditions de télétravail, dès déclenchement du plan pollution
- uniquement le public des télétravailleurs-ses.

Modalités

- information individuelle automatiquement par mail et/ou sms lors du déclenchement du plan
- télétravail temporaire possible dès le lendemain, pas d'autorisation préalable
- disposition ponctuelle s'ajoute au temps télétravaillé fixé par semaine ou par quinzaine

Le bon sens et la confiance

- Les deux piliers du télétravail

Merci pour votre écoute

Vos questions